

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

## QUÉBEC

ET

### BULLETIN DES ŒUVRES

DE

### L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

#### ABONNEMENTS :

Canada: \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays  
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~  
Manuscrits, communications et abonnements doivent être adres-  
sés à LA SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue  
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

## VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

*Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.*

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

---

*« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.*

*« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.*

*« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »*

---

**Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.**

**A. TOUSSAINT & CII**

5.  
lit  
se  
il,  
o-  
re

**WILFRID LACROIX, B.A.A.**

**ARCHITECTE**

Diplômé de l'Université Laval

Téléphone 1553.

425, rue St-Jean, Québec.

a-  
ec  
le  
r-  
la  
rt  
i-  
le

**LORENZO AUGER**

**ARCHITECTE**

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,  
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

111, Côte Lamontagne, Edifice Morin



1, Rue St-Jean

QUEBEC.

LÉVIS.

**JOS. P. OUELLET**

**ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR**

DIPLÔMÉ : "A. A. P. Q." — et — MEMBRE DE L'I. R. A. C

SPECIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

**GARAND & THIBAUT,** DOREURS,  
ARGENTEURS  
et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée.

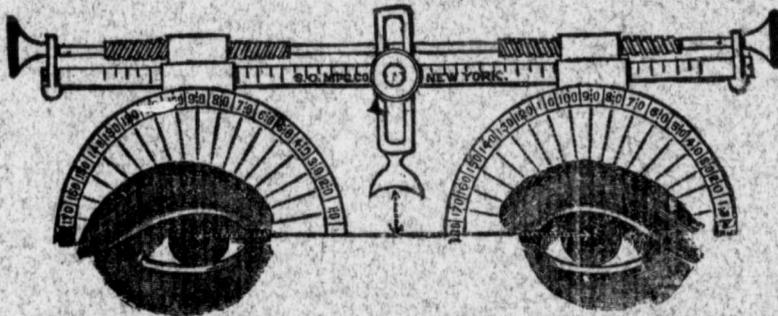
**F. P. GAUVIN**

**FABRICANT**

**d'ameublements d'églises**

**IMPORTATEUR D'ARTICLES RELIGIEUX**

**324, rue St-Jean, - QUÉBEC**



**J.-E. GAGNON, OPTICIEN  
SPÉCIALISTE.**

**PHONE 868.**

**160, rue ST-JEAN, QUÉBEC.**

Pour l'examen fonctionnel de l'œil comprenant l'acuité visuelle, la réfraction et le choix des lunettes.

**EXAMEN GRATUIT**

**Spécialité Verre Torique**

Seul Fabricant de Verres à Lunette à Qué.  
Comparez nos verres et le fini de notre travail

**Toutes commandes exécutées le même jour**

**HEURES DE BUREAU**

**- 8 heures a. m. à 8 heures p. m.**

**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES

IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur  
l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges  
pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU

**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES

Bell 91

National 108

# LE FEU

## DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur  
n'est pas recouvert de matériaux  
incombustibles.

### "LINABESTOS"

est la seule planche murale

## ENTIÈREMENT À L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

## COÛTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

**LA CIE DES PRODUITS  
D'AMIANTE ET DE CIMENT.  
78, rue St-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales: Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,  
Sydney, C. B.

# HARMONIUMS - ORGUES

A CLAVIER TRANSPOSITEUR

## PRATTE

\*\*\*  
POUR  
ÉGLISES,  
CHAPELLES,  
MAÎTRISES.



\*\*\*  
INDISPENSABLE  
PARTOUT  
OU L'ON  
CHANTE

\*\*\*

\*\*\*

PRIX : de \$75.00 à \$280.00.

~~~~~

Outre le clavier transpositeur (indispensable pour accompagnement), ces instruments, comme richesse du son et solidité de construction, sont infiniment supérieurs aux harmoniums ordinaires du commerce.

**FRAIS DE TRANSPORT A NOTRE CHARGE.**

~~~~~

Nous adresserons avec plaisir notre catalogue illustré sur demande. Veuillez vous adresser directement à la maison, ces orgues n'étant absolument pas vendus par l'intermédiaire des agents.

### ANTONIO PRATTE

#### FABRIQUE DE PIANOS PRATTE

2502 et 2504, boulevard St-Laurent, - - MONTRÉAL.

NAVIGATION

Voyages d'Hiver

dans le Sud



Visitez la terre du soleil  
et de la santé — Bermudes,  
Floride, Cuba, les Carolines,  
la Géorgie, Nouvelle-Orléans,  
Californie, Atlantic City,  
Washington, Old Point Com-  
fort, etc., etc.

Pour autres informations  
particulières, livrets descrip-  
tifs, taux, listes d'hôtels, prix,  
s'adresser à

**HONE & RIVET**

Agence Générale de Voyages.

9, BOULEVARD ST-LAURENT, - MONTREAL.

31, Rue BUADE, vis-à-vis la Basilique, - QUÉBEC.

48, ADELAÏDE OUEST, - TORONTO, Ont.

5, RUE DE ROME, - - PARIS, France.

---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE  
QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine*, 305. — *Les Quarante-Heures*, 305.

**Partie Officielle** : II dimanche après l'Épiphanie, 306 ; Indult, 306.

**Partie non Officielle** : CAUSERIE DE LA SEMAINE : Vers le bonheur, 307. —

LITURGIE ET DISCIPLINE : Messes de « Requiem » aux fêtes doubles, 309.

— M. L'ABBÉ JOSEPH MERCIER, 310. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 311. —

A TRAVERS LES DIOCÈSES : Montréal, 312 ; Sherbrooke, 313 ; Trois-Rivières, 315 ; Saint-Jean, 315 ; Prince-Albert, 315. — LES LIVRES, 316.

**Bulletin social** : DOCTRINE : Le travail chrétien, 317. — FAITS ET ŒUVRES : Une ville qui gaspille \$1,000,000.00 chaque jour, 620.

---

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

**Dimanche, 17 janvier.** — II ap. l'Épiph. Du dim.  
**Lundi, 18.** — CHAIRE DE S. PIERRE, à Rome, *dbl. moj.*  
**Mardi, 19.** — STE FAMILLE, J. M. J. *2e cl.*  
**Mercredi, 20.** — SS. FABIEN ET SÉBASTIEN, martyrs.  
**Judi, 21.** — STE AGNÈS, vierge et mart.  
**Vendredi, 22.** — SS. VINCENT ET ANASTASE, martyrs.  
**Samedi, 23.** — S. RAYMOND DE PENNAFORT, conf.  
**Dimanche, 24.** — III. ap. l'Épiph. Du dim. SOL. EXT. DE LA STE FAMILLE.

## QUARANTE-HEURES

17 janvier, Charny. — 19, Couvent de St-Sauveur. — 20, St-Étienne. — 21, Les Écureuils. — 23, Couvent de St-Laurent, I.-O. — 24, Bienville.

---

## PARTIE OFFICIELLE

---

### II DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE

(17 janvier)

*Direction à suivre*

La nouvelle rubrique a placé au dimanche dans l'octave de la Circoncision la fête du S. Nom de Jésus, célébrée jusqu'aujourd'hui le IIe dimanche après l'Épiphanie.

Le IIe dimanche après l'Épiphanie n'étant plus occupé par une autre fête reprend donc sa place particulière.

Le texte de la messe *Omnis terra* qui lui est propre au missel ne se trouve pas dans les livres de chant du diocèse.

Pour obvier à cet inconvénient, pendant que le célébrant lira la messe *Omnis terra* propre au deuxième dimanche après l'Épiphanie, on chantera la messe *Adorate Deum*, telle qu'elle est notée (Paroissien, page 227) au IIIe dimanche après l'Épiphanie.

Par ordre.

Archevêché de Québec, le 11 janvier 1915.

#### INDULT

*qui permet dans le diocèse de Québec des messes  
de « Requiem » aux fêtes doubles*

Quebecen.

Rñus Dnus Ordinarius Dioceseos Quebecen. a Sanctissimo Domino Nostro Pio Papa X humillime efflagitavit ut in singulis Ecclesiis Parochialibus, seu quasi-parochialibus, suæ Dioceseos liceat bis in hebdomada Missas cum cantu vel lectas de Requie celebrare. Sacra porro Rituum Congregatio, utendo facultatibus sibi specialiter ab ipso Sanctissimo Domino Nostro tributis, ita precibus annuit, ut in memoratis Ecclesiis Missæ cum cantu, vel etiam lectæ de Requie bis in hebdomada celebrari possint, sed hæ postremæ Missæ tantum die obitus, aut depositionis alicuius defuncti, vel die III, VII, XXX, aut anniversaria; necnon quando Missæ cum cantu permissæ, cantari nequeant; dummodo in utroque casu non occurrat aliquod Festum duplex primæ vel secundæ classis, aut Festum de præcepto servandum, aut Feria, Vigilia vel Octava ex privilegiatis: servatis de cetero Rubricis. Præsenti Indulto ad proximum tantum quinquennium valituro. Contrariis non obstantibus quibuscunque. Die 8a Novembris 1912.

Fr. S. Card. MARTINELLI, Præf.

L. † S.

Philippus can. DI FAVA, † Substitutus.

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

CAUSERIE DE LA SEMAINE

### VERS LE BONHEUR

#### II. — LE BONHEUR EN DIEU

La béatitude n'est point de ce monde. L'homme la cherche depuis des siècles ; il l'a demandée aux richesses, aux plaisirs, aux honneurs, à la gloire, au pouvoir, à la culture des sciences, des lettres et des arts, à l'amitié, à tout ce qui dans l'univers peut répondre à nos aspirations et combler le vide de nos cœurs. Mais personne ici-bas ne s'est rencontré qui ait jamais goûté le vrai, le parfait bonheur.

Les richesses sont incertaines et passagères ; elles ne nous protègent point contre les maladies et la mort et n'apportent point à notre esprit les lumières du vrai et du beau, ni à notre cœur le charme des saintes affections et les douceurs de la paix.

Les plaisirs, la satisfaction des sens agrandissent les rivages de nos convoitises et rendent plus violentes les tempêtes de notre âme ; après avoir obscurci et affaibli notre esprit, flétri la fleur de nos plus délicats sentiments et ravagé notre vie ils ne nous laissent que le vide, l'amertume et un indéfinissable dégoût. Les hommes qui se sont le plus entièrement livrés à la recherche des jouissances et aux entraînements de la volupté ont été les plus malheureux, les plus amèrement désenchantés ; ils ont pu s'appliquer les paroles que la Sagesse met dans la bouche des pécheurs : *Nous avons donc erré loin du chemin de la vérité ; la lumière de la justice n'a pas brillé sur nous, et sur nous ne s'est pas levé son soleil. Nous nous sommes rassasiés dans la voie de l'iniquité et de la perdition ; nous avons marché dans des déserts sans chemin et nous n'avons pas connu la voie du Seigneur.* <sup>(1)</sup>

Les honneurs et la gloire se conquièrent péniblement ; souvent ils s'évanouissent comme une ombre qui passe et toujours ils menacent de nous quitter quand, obéissant aux inspirations de la grâce et aux suggestions de l'humilité, nous voulons *cacher*

(1) Sap. 5, 6-7.

avec *Jésus-Christ* notre vie en Dieu, dans la solitude bénie d'une sainte obscurité. Le pouvoir, comme les richesses, les honneurs et la gloire, ne peut être que le partage de quelques-uns ; il est accompagné de soucis, d'inquiétudes et d'amères déceptions ; il nous quitte quand nous descendons au tombeau. Ah ! combien les hommes assez aveugles et insensés pour fixer dans tous ces biens leur bonheur auront raison de répéter un jour ces autres paroles des pécheurs désabusés : A quoi nous a servi l'orgueil et de quel profit a été pour nous la richesse jointe à la jactance ? Toutes ces choses ont disparu comme l'ombre... comme le navire qui fend l'onde agitée sans qu'on puisse découvrir aucune trace du chemin que sa quille s'est ouvert au milieu des flots ; ou comme l'oiseau qui vole à travers les airs sans laisser aucune marque de sa route... Ainsi nous-mêmes nous sommes nés, nous avons cessé d'être et nous n'avons à montrer aucune trace de vertu... L'espérance de l'impie est semblable au flocon de neige qu'emporte le vent, à l'écume légère que disperse l'ouragan, à la fumée qu'un souffle dissipe, au souvenir de l'hôte d'un jour qui s'évanouit. (1)

Les biens eux-mêmes de l'âme : le vrai, le beau, le bien, les pures amitiés, quoique d'un caractère plus noble et plus désirable ne suffisent point, dès qu'ils restent dans les limites du créé, à notre parfaite félicité. Ils n'échappent point entièrement à l'inconstance et à la fragilité des choses d'ici-bas : leur lumière peut pâlir et même s'éteindre au fond de notre esprit et de notre mémoire ; leur douceur peut s'affaiblir ou cesser de pleinement nous consoler dans les maladies et les séparations, dans l'épreuve et la douleur. Nous fût-il donné de goûter à la fois tous les biens, tous les charmes, toutes les suavités que le Seigneur a répandus dans la création, cette joie ne saurait longtemps nous satisfaire, car notre âme est plus grande que le monde ; le Seigneur en la créant y a creusé des abîmes que lui seul peut combler. Il nous faut, pour être heureux, le bien qui ne passe point, le bien qui n'a pas de rivages : l'immuable, l'éternel, l'infini. L'homme est si grand qu'il ne peut trouver le bonheur qu'en Dieu.

J.-E. LABERGE, ptre.

(1) Sap. 5, 8-14.

## LITURGIE ET DISCIPLINE

### MESSES DE « REQUIEM » AUX FÊTES DOUBLES

La *Semaine Religieuse* donne aujourd'hui dans sa partie officielle le texte du nouvel indult qui autorise dans le diocèse la célébration des messes de « Requiem » aux fêtes doubles.

1° Cet indult du 8 novembre 1912, accordé pour cinq ans, est donc substitué à celui du 15 décembre 1833, qui avait été concédé à perpétuité.

2° Cet indult autorise à chanter ou à réciter *deux fois la semaine* des messes de *Requiem*, malgré l'occurrence d'un office double, sauf cependant aux doubles de première et de seconde classe, aux fêtes de précepte, aux fêtes, vigiles et octaves privilégiées. Quant aux messes basses, elles ne sont permises qu'au jour du décès ou de la sépulture, aux 3e, 7e et 30e jours et à l'anniversaire, ainsi qu'aux jours où l'on serait dans l'impossibilité, par défaut de chœurs par exemple, d'user du privilège de chanter une messe de *Requiem*.

3° Ce dernier indult n'accorde le privilège que pour les églises paroissiales ou quasi paroissiales, tandis que l'ancien l'accordait pour toutes les églises (*in ecclesiis diocesis*) paroissiales ou non.

4° Ce dernier indult, contrairement à l'ancien qui sur ce point n'imposait aucune limite, ne permet d'user de cette faveur que *deux fois la semaine*, probablement parce que depuis la réforme de Pie X les jours de droit commun *libres* sont plus fréquents.

5° Le privilège n'existait autrefois que pour les jours auxquels on faisait l'office d'un double-mineur ; il s'étend maintenant aux doubles-majeurs.

6° On peut profiter de ce privilège même dans le cas où il y aurait dans la semaine trois ou quatre semi-doubles.

7° Comme ce privilège est *local*, et non personnel, c'est au curé qu'il appartient de déterminer les deux jours de la semaine, auxquels l'on bénéficiera de cette faveur. Et ces deux jours-là on peut chanter dans la même église paroissiale plusieurs messes de *Requiem*.

8° L'ancien indult exceptait les octaves et fêtes privilégiées. Le dernier indult excepte de plus les vigiles privilégiées.

N. B. — D'après les Nouvelles Rubriques annexées à la Bulle « *Divino afflatu* » *Leges pro Missis Defunctorum in cantu immutatae manent* (tit. X, n. 5.).

### M. L'ABBÉ JOSEPH MERCIER

Le Révérend M. Joseph Mercier, ancien curé de Stadacona, décédé récemment à l'Hôtel-Dieu, avant d'avoir achevé sa quarantième année, a laissé chez tous ceux qui l'ont connu, parmi ses confrères, parmi ses anciens élèves et parmi les fidèles qui ont bénéficié de son ministère, le souvenir aimé d'un prêtre modèle, pieux, dévoué, délicat, qui semble n'avoir suscité parmi tous ceux qui l'ont connu que des sentiments d'estime et d'amitié.

Né à Saint-Michel de Bellechasse le 23 mars 1874, fils de M. le notaire Achilles Mercier et de Dame Denise Martineau, le regretté M. Mercier fit ses études au collège de Lévis jusqu'à sa rhétorique. Après ses deux années de philosophie faite au Séminaire de Québec, il entra au Grand Séminaire, où il poursuivit ses études théologiques pendant deux ans.

Sa faible santé l'obligea ensuite à faire un voyage de repos et de traitements médicaux en Europe où il séjourna plusieurs mois.

En 1898, il entra au Collège Canadien de Rome pour y continuer et y compléter ses études. Pendant les vacances de 1899, le 24 septembre, il fut ordonné prêtre à Saint-Michel, par S. E. le Cardinal Bégin. Il retourna à Rome pour une année encore et il revint ensuite enseigner les mathématiques aux élèves du cours classique, au Séminaire, jusqu'en 1906.

Comme professeur, et comme vicaire à Saint-Jean-Baptiste, où il fut pendant cinq ans, comme curé de Stadacona pendant près de deux ans, M. l'abbé Mercier se montra partout homme de zèle et de dévouement. Malgré le pauvre état de sa santé, il ne s'épargnait en rien quand il s'agissait de son devoir, quand il s'agissait de la charité. Homme de jugement sûr et de discrétion, pacifique tout en étant énergique et persévérant, il savait susciter les œuvres et les maintenir.

On se rappelle qu'il fut l'organisateur de la Conférence Saint-Vincet de Paul chez les externes du Séminaire et la Société de Tempérance de la Croix Noire n'oublie pas la part importante qu'il prit à la préparation du Premier Congrès de Tempérance.

Après une vie courte mais belle par son uniformité dans le bien, l'abbé Mercier, qui avait été aimable et bienveillant pour tous pendant sa vie, fut bienveillant même envers la mort qu'il vit venir avec calme, soutenu par sa confiante piété de toujours et par sa solide confiance en la bonté de Dieu.

Sa mort et ses funérailles eurent ce cachet de paix et de confiance qui avait marqué toute sa vie, la paix et la confiance qui consolent le bon serviteur après sa journée finie.

## CHRONIQUE DIOCÉSAIN

**A l'Archevêché.** — Suivant leur habitude, les membres du Conseil Supérieur et du Conseil Particulier de la Société Saint-Vincent de Paul, accompagnés de l'aumônier général, Mgr H. Têtu, et de plusieurs confrères des différentes conférences, sont allés dimanche, au salon de l'Archevêché, présenter leurs hommages à Son Éminence le Cardinal à l'occasion du nouvel an.

M. C.-J. Magnan, président du Conseil Supérieur s'est fait l'interprète de ses confrères pour dire à Son Éminence toute la joie qu'ils éprouvaient à venir ainsi lui présenter leurs meilleurs vœux.

M. Ed. Foley, a aussi offert à Son Éminence, les bons souhaits de ses confrères irlandais.

Son Éminence a ensuite remercié et béni ces généreux apôtres.

**Feu l'abbé P. Vincent.** — Lundi matin, avaient lieu, dans la Chapelle huronne, de Lorette, les funérailles de M. l'abbé Prosper Vincent, ancien curé de Valcartier, décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 8 janvier.

C'est S. G. Mgr Paul-Eugène Roy qui a chanté le service, assisté de Mgr Amédée Gosselin, comme archi prêtre, et de MM. les abbés Aurelius Michaud, curé de Valcartier, et J.-J. Hunt, aumônier de l'hospice de Saint-Joseph de la Délivrance.

Assistaient au service : Mgr F.-X. Gosselin, curé de Lévis ; MM. les abbés L. Lindsay, de l'Archevêché, Ap. Gingras, de l'Hospice, C.-A. Collet, J. Bergeron, ancien curé de Saint-Raymond ; Maguire, curé de Sillery ; Ls Garon, aumônier du Bon Pasteur ; J. Galerneau, de Charlesbourg ; C. Giroux, curé du village Huron, C. Arsenault, curé de St-Ambroise ; Jos. Lacasse, vicaire à Lévis ; V. Grenier, vicaire à Jacques-Cartier ; Ls Carrier, curé de Pintendre ; E. Nadeau, du Séminaire ; U. Brunet, H. Martel, curé de Stoneham ; G. Giroux, ancien curé de la Jeune Lorette ; L. Picher, de Saint-Léonard ; O. Savard, de Saint-Pierre, I. O. ; O. Godbout, de N.-D. des Laurentides, Jules Dubeau, Ovide Larochelle, vicaire à la Jeune Lorette ; A. Chouinard, vicaire à l'Ancienne Lorette ; G. Darveau, vicaire à Charlesbourg ; Ls Turgeon, de l'Action Sociale.

Son corps a ensuite été déposé dans la crypte de la chapelle huronne.

**Décès d'un prêtre.** — Une lettre reçue à Québec, ces jours derniers, annonce la mort de M. l'abbé Théodule Blais, arrivée le 10 juin dernier, à Santa Cruz, Trinidad. M. l'abbé Blais, né à Saint-Roch de Québec, appartenait au diocèse de Burlington. Il était âgé de 54 ans.

**Notes.** — Trois nouvelles conférences de la Société Saint-Vincent de Paul ont été fondées durant l'année 1914 ; les conférences Saint-Émile, au Patronage Laval ; Saint Nazaire, en la paroisse N.-D. du Chemin ; Jeanne d'Arc, dans la nouvelle paroisse de Saint-François d'Assise.

— L'Action Sociale Catholique a édité en brochure, la première encyclique de Sa Sainteté Benoît XV, que l'on doit répandre le plus possible, à cause des si sages leçons et salutaires conseils qu'elle renferme.

### A TRAVERS LES DIOCÈSES

**Montréal.** — Le jour de l'Épiphanie, continuant une tradition établie depuis quinze ans, S. G. Mgr Bruchési se rendait à la prison de Bordeaux pour célébrer la messe en présence des détenus.

Pendant la messe, un chœur composé de prisonniers et formé par l'aumônier de l'établissement, le Rév. P. Garceau, S. J., chanta des cantiques de Noël. Il y eut de nombreuses communions. La messe terminée, Sa Grandeur adressa en français, puis en anglais, une touchante allocution aux 540 détenus présents.

— Le Rév. P. Carrière, provincial de la Compagnie de Jésus, accompagné du Rév. P. Filiatrault, recteur du Collège Sainte-Marie, et du Rév. P. Renaud, est parti pour Rome. Ils se rendent tous trois à l'élection du général de l'Ordre.

— Le clergé de Montréal a perdu dernièrement un de ses membres dans la personne de M. l'abbé F.-X. Plante, décédé à la suite d'une longue et cruelle maladie à l'Hospice des Incurables.

M. l'abbé F.-X. Plante naquit à Châteauguay, le 12 novembre 1857. Après avoir fait ses études au Séminaire de Montréal, où il fut ordonné prêtre par S. G. Mgr Fabre, le 19 mai 1883, il fut nommé au vicariat de Saint-Valentin, à celui de Napierville en 1884, puis il passa à Sainte-Cunégonde en 1888, à la Pointe-Claire en 1890, à Saint-Henri de Montréal en 1893, à Berthierville en 1897, et revint à Saint-Henri en 1898. L'année suivante, on lui confia la cure de Saint-Édouard de Napierville. En 1903, il devint assistant à Saint-Henri de Montréal.

En 1889, il publia « Le Guide du Pèlerin à Sainte-Anne de Beaupré », un beau volume de 300 pages.

Ses funérailles ont eu lieu dans l'église Saint-Henri de Montréal.

— Ces jours derniers est décédé M. l'abbé Joseph Robillard, curé de Saint-Eusèbe.

Né en 1861, à Saint-Sulpice, il fit ses études au collège de l'Assomption. Ordonné prêtre en 1886, il fut vicaire à Saint-Jacques-l'Achigan (1886-87), à Lachine (1887-91) procureur du collège commercial de Varennes (1891-93), vicaire à Sainte-Brigitte de Montréal (1893-96)

aumônier de l'Asile de la Longue-Pointe (1896-1902) et enfin curé de Saint-Eusèbe, depuis 1902.

Ses funérailles ont eu lieu lundi dans l'église de Saint-Eusèbe. Il a été ensuite inhumé à l'Assomption.

**Sherbrooke.** — La cérémonie du sacre de S. G. Mgr H.-O. Chalfoux, évêque titulaire d'Auréliopolis et nouvel évêque auxiliaire de Sherbrooke a eu lieu, le 29 décembre dernier, au milieu d'un éclat extraordinaire, dans la cathédrale Saint-Michel.

Quatorze archevêques et évêques et plus de trois cents prêtres, venus de différents diocèses de la Province, du Nouveau-Brunswick, des États-Unis et même de l'Ouest, ont assisté à cette belle fête de l'église. Les nefs étaient remplies jusqu'aux portes de l'Église par la foule des fidèles désireux de voir les cérémonies imposantes et symboliques de la consécration épiscopale. Nombreux furent ceux qui ne purent trouver place dans l'enceinte de la cathédrale.

La grandiose manifestation religieuse, commencée à neuf heures, ne s'est terminée que vers une heure de l'après-midi. Les chants, sous la direction de M. Sylvestre, ont été superbement exécutés.

S. G. Mgr Larocque, évêque de Sherbrooke, a présidé lui-même au sacre de son auxiliaire. Il était assisté de S. G. Mgr Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, et de S. G. Mgr Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal.

Mgr C.-E. Tanguay, P. D., et M. l'abbé P.-A. Lefebvre, du Séminaire Saint-Charles, remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre.

Dans le chœur, brillamment illuminé et orné de banderoles, de drapeaux et de fleurs, on remarquait LL. GG. Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal ; Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie et auxiliaire de S. E. le cardinal Bégin ; Mgr A.-A. Blais, évêque de Rimouski ; Mgr A.-X. Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe ; Mgr J.-M. Emard, évêque de Valleyfield ; Mgr E. Grouard, évêque d'Ibora et vicaire apostolique de l'Athabaska-Mackenzie ; Mgr J.-G.-H. Bruneau, évêque de Nicolet ; Mgr F.-X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières ; Mgr Guillaume Forbes, évêque de Joliette ; Mgr Morrison, évêque d'Antigonish ; Mgr G. Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal ; Mgr Rice, évêque de Burlington, Vermont ; Mgr Brunet, évêque de Mont-Laurier ; le Révérendissime Dom Pacôme, abbé mitré d'Oka ; Mgr Amédée Gosselin, P. A., recteur de l'Université Laval de Québec ; Mgr Bourret, V. G., de Nicolet ; Mgr Tanguay, P. D., de Sherbrooke ; M. le chanoine Sénécal, de Saint-Hyacinthe ; M. le chanoine Cousineau, de Montréal ; MM. les chanoines Campeau et Plantin, du diocèse d'Ottawa ; MM. les chanoines Gervais, de Joliette et Jasmin, de Montréal ; le R. P. Alix, supérieur des Bénédictins ; le Père Cuveiller, de la Salette ; le Père Letellier, supérieur des Pères du Saint-Sacrement ; l'abbé Bouillé, représentant les prêtres de Saint-Sulpice ; les abbés Nasre, Hébert supérieur du Collège Saint-Laurent ; Laurin, supérieur du Collège Notre-Dame, de Montréal ; Richard, du

Collège Bourget, Rigaud ; Lahaise, du Séminaire de Nicolet ; Dubreuil, du Séminaire de Saint-Hyacinthe ; le Rév. P. Bournival, S. J., du Collège Sainte-Marie, Montréal ; et aussi des représentants des collèges de Valleyfield, de Saint-Boniface, Manitoba, et de l'Assomption ; les RR. PP. Gauthier, Eudiste ; Drouin, provincial des Pères Sainte-Croix ; Ernest Marie, provincial des Capucins de Limoilou ; Foucher, provincial des Oblats, Montréal ; Ange-Marie, provincial des Franciscains ; le R. P. Hage, provincial des Dominicains ; le R. P. Plamondon, représentant le provincial des Jésuites ; le R. P. Lemieux, provincial des Rédemptoristes.

Parmi les curés étrangers au diocèse, on remarquait les abbés Davignon, de Manchester, N. H. ; Marceau, de Barton, Vt. ; Turcotte, d'Island-Pond ; Lévesque, de Wonsocket, R. I. ; Allard, de Sainte-Annes-Monts ; Lemieux, de Saint-Joachim ; Saint-Denis, de Montréal ; McCaffrey, de Gorman ; H. Beaulieu, de Newport ; Trudeau, de Saint-Hyacinthe ; Paradis, de Berlin, N. H. ; Larocque, de Farham ; Loiselle, d'Adamsville ; Lemieux, Champoux, Tessier et Manceau, du diocèse de Nicolet, Messier, de Saint-Hughes, etc.

Presque tous les prêtres du diocèse de Sherbrooke étaient présents.

Parmi les laïques présents on distinguait : les honorables juges Lemieux, de Québec, Panneton, de Montréal ; l'Honorable Boucher de la Bruère, surintendant de l'Instruction Publique ; MM. McCrea, Tobin, Boivin, Therrien, Grégoire, députés ; M. le magistrat Mulvena, MM. le docteur Chalifoux et H.-T. Chalifoux, de Saint-Hyacinthe, frères de Mgr Chalifoux ; Walsh, gérant du Québec-Central, etc.

C'est S. G. Mgr Roy, archevêque auxiliaire de Québec, qui a prononcé le sermon de circonstance en français. Dans une langue énergique et précise Sa Grandeur, après avoir salué le nouvel évêque, a montré ce qu'est le pouvoir sur la terre et surtout dans l'Église, ce qu'est l'autorité qui enseigne et qui dirige, comment ce pouvoir et cette autorité ont été constitués par Notre-Seigneur dans la personne des apôtres et puis dans la personne de leurs successeurs.

M. l'abbé Fisette, curé de Saint-Patrice de Sherbrooke, est ensuite monté en chaire. Dans un anglais très pur il a fait l'exposé des fonctions épiscopales et des pouvoirs de l'évêque. Il a fait ensuite l'éloge de Mgr Chalifoux en décrivant l'expansion prise par le diocèse de Sherbrooke depuis sa fondation, en 1874.

Après la cérémonie du sacre un magnifique banquet, préparé par les Sœurs de la Sainte-Famille, fut donné dans le spacieux réfectoire du Séminaire Saint-Charles. Plus de quatre cents convives y prirent part. A ces agapes LL. GG. Mgr Chalifoux, Mgr Larocque et Mgr Bruchési portèrent la parole.

Ces fêtes du sacre de Mgr Chalifoux ont été en tous points magnifiques. Le souvenir s'en conservera longtemps à Sherbrooke.

A Sa Grandeur Mgr l'évêque d'Auréopolis nous offrons nos hommages respectueux.

**Trois-Rivières.** — Mgr Emmanuel Guilbert, ancien curé de Sainte-Anne de Sorel, est mort à l'hôpital Saint-Joseph à l'âge de soixante et dix ans.

Ses funérailles ont eu lieu dans la chapelle du Séminaire.

Mgr Guilbert était né à la Pointe-du-Lac, comté de Saint-Maurice, en 1844. Il fit ses études aux Trois-Rivières et fut ordonné prêtre, à Nicolet, par S. G. Mgr Laflèche, le 19 septembre 1869. La charge de professeur de rhétorique et de préfet des études au Séminaire des Trois-Rivières lui fut confiée de 1869 à 1871. Il remplit ensuite le poste de vicaire à Shawinigan (1871), à Drummondville (1871), de desservant à Saint-Cyrille de Wendover (1871-71), de vicaire à Saint-Théodore d'Acton (1872-1874), de desservant (1874), puis de curé de la même paroisse (1874-77), de professeur de droit canonique aux Trois-Rivières (1877-79), de philosophie et de théologie au collège de Sorel (1879-80), d'aumônier des Sœurs de la Présentation à Saint Hyacinthe (1880-82) et de curé à Saint-Théodore d'Acton (1882-97).

Après un voyage en Terre Sainte il fut nommé curé de Sainte-Anne de Sorel (1897-1903), de Saint-Ours (1903-07). Il se retira, en 1907, à l'hospice Saint-Victor de Belœil.

Mgr Guilbert était maître-ès-arts de l'Université Laval de Québec, chambellan de la Sainte Maison de Lorette, et chapelain d'honneur de l'insigne basilique de Lorette.

**Saint-Jean, N. B.** — Mgr William F. Chapman, P. D., vicaire général du diocèse de Saint-Jean, est mort, le 28 décembre dernier, à Roxbury, Mass., après une longue maladie.

Mgr Chapman comptait quarante-trois années de prêtrise. Il était né à Saint-Stephen, le 27 février 1847. Après avoir fréquenté les écoles publiques, il compléta ses études au collège Saint-Dunstan, à Charlottetown, et au grand séminaire de Montréal. Il fut ordonné prêtre en 1871 par Mgr Sweeney. Il exerça le saint ministère à Johnville, à Woodstock et à Saint-Jean, où il fut curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste. Il fut nommé grand-vicaire en 1904. S. G. Mgr LeBlanc lui conserva ce poste, lorsqu'il monta sur le siège épiscopal de Saint-Jean.

Mgr Chapman était un grand ami de la jeunesse. Il s'intéressa toujours à elle d'une manière particulière.

Ses funérailles ont eu lieu à Saint-Jean. Elles ont été présidées par S. G. Mgr LeBlanc. Un grand nombre de prêtres du diocèse et une foule considérable de fidèles y assistaient. L'abbé J. J. Walsh prononça l'oraison funèbre.

**Prince-Albert.** — La messe de minuit a été célébrée solennellement dans la nouvelle cathédrale du Sacré-Cœur. S. G. Mgr Pascal a officié pontificalement.

La cathédrale, de pur style roman, offre un aspect imposant : sa grande nef et ses larges transepts aux proportions bien harmonisées donnent amplement de place à toute la population catholique de la ville.

L'inauguration solennelle en aura lieu vers la fête de Pâques.

## LES LIVRES

*Bulletin de la Société Historique de Saint-Boniface.* Lettres de Mgr J.-N. PROVENCHER. Saint-Boniface, Man, (imp. du *Manitoba*.) vol. 8 p. 3 x 5 p. 9, 288 pages, \$1.00.

La Société Historique de Saint-Boniface vient de publier par le troisième volume de ses bulletins, un livre d'un grand intérêt historique. Ce sont des lettres de Monseigneur Joseph-Norbert Provencher, premier évêque de Saint-Boniface, aux évêques de Québec, de 1818 à 1852, et que Mgr A.-A. Taché, toujours soucieux de conserver tout ce qui concerne le pays, avait fait copier à grand frais, aux archives de l'Archevêché de Québec. Dans ces lettres du premier évêque de Saint-Boniface, sont esquissés les débuts si pénibles de l'établissement de la religion catholique dans les vastes prairies de l'Ouest. Au jour le jour sont racontés les misères et les ennuis de toutes sortes qu'avaient à endurer ces vaillants missionnaires qui allaient porter la lumière de la foi chez des nations souvent barbares, dans des régions d'accès difficile, éloignées de toute communication avec les centres civilisés. Les amateurs pourront se procurer ce beau livre pour la modique somme d'un dollar en s'adressant à l'Archevêché de Saint-Boniface.

MGR JULIEN LOTH. *Allocutions et sermons de circonstances.* Paris (Pierre Téqui, 92, rue Bonaparte), in-12, 384 pages, 3 francs. En vente chez J.-P. Garneau, Québec.

Il y a de tout dans ce volume de Mgr Loth, des allocutions de première communion, des sermons de profession religieuse et de mariage, des discours patriotiques, des sermons de bénédictions d'église, d'orgue et de cloches, et ce choix a été fait à dessein, pour mieux répondre aux désirs de ceux qui exercent le ministère de la prédication, qui trouveront en un seul volume une variété de sujets qui comprennent la plupart des circonstances où le prêtre est appelé à prendre la parole. Nous remercions M. Georges Loth, frère de l'auteur et héritier de ses manuscrits d'avoir publié des pages aussi précieuses et aussi utiles à nos confrères du ministère.

---

---

**Prière aux abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement, et de l'acquitter, s'il y a lieu, le plus tôt possible.**

« Le tra  
travail païen  
clamait un c  
jourd'hui : »

Eh bien

Non, «

qu'on trava  
chrétienne,  
comme on fe  
on n'est plu  
comme un  
volontiers es  
vrai maître :

Le trava  
tout pour le  
on perd mên  
ne suffit pa  
beaucoup pl  
les autres ;  
beaucoup, u  
eu moins de  
où il n'y a  
dénouent au

L'histori  
païen pur et  
Les plus fo  
esquiver tou  
travail sur  
besoin de les  
avait perfect  
l'art de les d  
trafiquer.

Point de  
domestiques  
non plus, on

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### DOCTRINE

#### LE TRAVAIL CHRÉTIEN

« *Le travail chrétien!*... Y a-t-il un travail chrétien et un travail païen? — L'ouvrage est toujours le même! » Ainsi s'exclamait un ouvrier irrégulier, en lisant l'annonce de la fête d'aujourd'hui : *La fête du travail chrétien.*

Eh bien, cet homme avait tort.

Non, « *L'ouvrage n'est pas le même!* » C'est avec son âme qu'on travaille, bien plus qu'avec son corps ; et si l'âme est chrétienne, tout l'ouvrage est transformé. On ne le fait plus comme on ferait une corvée exécrationnelle, avec irritation et dégoût ; on n'est plus asservi à son travail, on le domine ; on l'exécute comme un devoir ; on sait qu'il aboutit au bien ; on le ferait volontiers en chantant, puisqu'il est le bon moyen de servir le vrai maître : *Dieu.*

Le travail païen, c'est le contraire : plus une idée pour Dieu, tout pour le profit immédiat et palpable. Quand on en arrive là, on perd même ce qu'on croyait gagner. La monnaie qu'on touche ne suffit pas à remplir la vie ; elle sert à acheter du malheur beaucoup plus que du bonheur ; elle excite les gens les uns contre les autres ; elle devient entre les mains de ceux qui en ont ramassé beaucoup, un instrument d'oppression ; elle irrite ceux qui ont eu moins de chance ; elle change la terre en un champ de bataille où il n'y a plus que des conflits de forces brutales, lesquels se dénouent au hasard, pour recommencer sans cesse.

L'histoire du monde nous présente des époques où le travail païen pur et simple avait prévalu. Ce sont des époques atroces. Les plus forts de ce temps-là avaient réussi, croyaient-ils, à esquiver toute fatigue en faisant retomber le poids entier du travail sur des malheureux appelés « esclaves ». Plus même besoin de les payer : qu'auraient-ils fait de leur salaire ? Il suffisait de les nourrir pour prolonger leur vie et leur travail. On avait perfectionné l'art de s'en procurer par des chasses à l'homme ; l'art de les dresser et de les dompter ; l'art de les vendre et d'en trafiquer.

Point de scrupules de la part des maîtres envers ces animaux domestiques d'une nouvelle espèce ; mais point de zèle au travail non plus, on le comprend, de la part de ces malheureux !

Ils en faisaient le moins possible ; ils étaient d'un « rendement » déplorable. Pour 2,000 maîtres à Rome, il fallait un million d'esclaves, et les maîtres en avaient peur plus qu'ils n'en étaient servis. Dans les campagnes, c'était bien pis ; les esclaves n'y faisaient rien du tout ; l'Italie, si fertile, était laissée en friche ; on faisait venir du blé d'Afrique ; quand il manqua, ce fut la famine, la guerre civile, la guerre sociale, la rage de s'entre-détruire.

Ce sont là des histoires du temps passé, direz-vous ? Ce sont des histoires qui peuvent fort bien recommencer, si les âmes se laissent déchristianiser à fond. Du moment qu'il n'y aura plus Dieu au-dessus de tous, ce sera « au plus fort » entre tous ; « ce sera à celui qui en fera le moins », pourvu qu'il puisse réduire les autres à payer pour lui. Or le progrès moderne offre des moyens savants et terribles d'abuser de la force, quand on a su la mettre de son côté.

Les maîtres réussissent à se dissimuler derrière l'anonymat, pour peser avec moins de risques sur la foule qu'ils emploient.

La foule elle-même connaît sa puissance formidable, puissance de révolte ou de résistance passive, au choix ; et la tentation d'en abuser lui est déjà venue. D'un côté comme de l'autre, la tyrannie reste possible plus que jamais ; si les âmes sont vidées de toute idée chrétienne, dépourvues de tout scrupule, elles aboutiront à l'esclavage, ne serait-ce qu'à celui des syndicats. Esclavage venu d'en haut ou venu d'en bas, c'est toujours la souffrance, la haine et la ruine.

De quelle manière l'idée chrétienne agit-elle sur les âmes pour les affranchir de pareilles horreurs ? L'histoire, ici encore, nous fournit des réponses en exemples. L'Église a eu raison de l'antique esclavage ; elle l'a supprimé, non par une révolution (les révolutions ne servent qu'à changer le mal de place), mais en tarissant peu à peu dans les âmes le vice qui avait abouti à la servitude.

Ce vice était la haine du travail et la fureur de jouir quand même. Quand on voit dans tout travail une indignité intolérable, on s'en décharge les uns sur les autres à qui mieux mieux ; les plus faibles seuls ne réussissent plus à se décharger, ils restent accablés. Il fallut redonner à tous le goût et l'estime du travail, réhabiliter le labeur manuel, montrer qu'il y avait de l'honneur et de la joie à être volontairement un bon ouvrier. C'est cet esprit que l'Église infusa d'abord aux esclaves eux-mêmes, tout en prescrivant à leurs maîtres de les respecter fraternellement. Ce travail librement consenti et fait de bon cœur apparut comme un prodige au monde païen. D'autant qu'il était d'un « rendement » infiniment supérieur à l'autre — tellement supérieur, qu'on trouva intérêt à « affranchir » ses esclaves de plus en plus, s'en

remettant à leur donner leur rature d'autant vant son co

Du cot laient jadis qui consen conditions monastères nages les pl pour se vo ne contribu relever la di

C'est c tions profes porations », nales, sous leur état.

l'Église, éta complètes e

Vous r inoubliable. niveau des devoir acco l'offrande de au-dessus de se dépenser. vers lui ; il bien plus qu vaille : plaie de toutes les bien fait sou pour l'aveni tous les « sa

Voyez a âmes devien fiant. Ici se que tous les entendus s'é ses ouvriers le « maximu fois usés. l'égalité d'un dignes de ter que lui-même

remettant à leur conscience, au lieu de les tenir par force ; on put leur donner, avec la liberté, le salaire qui représentait leur nourriture d'autrefois et encore un surplus d'argent, tout en y retrouvant son compte.

Du coup, il y eut des hommes « libres », comme ils s'intitulaient jadis, et que leur liberté faisait mourir de faim ou de vice, qui consentirent à se mettre eux-mêmes à travailler, dans ces conditions nouvelles. L'exemple leur venait du reste de haut : les monastères étaient de grandes écoles de travail, où les personnalités les plus nobles venaient se confondre avec les plus humbles pour se vouer librement au « saint travail des mains ». Rien ne contribua plus à faire honorer les professions laborieuses, à relever la dignité des ouvriers, à inspirer même la fierté du travail.

C'est ce sentiment de fierté qui est à la base de ces associations professionnelles créées par l'Église, et qui s'appelaient « corporations ». Glorieusement, elles célébraient leurs fêtes patronales, sous l'invocation d'un saint qui rehaussait le prestige de leur état. Ces fêtes corporatives, célébrées annuellement à l'Église, étaient les premières fêtes du travail chrétien, les plus complètes et les plus belles.

Vous renouez aujourd'hui la tradition dans cette solennité inoubliable. Vous venez ici relever vos âmes de travailleurs au niveau des plus hautes réalités surnaturelles : la conscience du devoir accompli pour Dieu, la soumission à sa sainte volonté, l'offrande de votre travail à ce « Maître » le seul vrai, le Maître au-dessus de tous les autres, au service duquel il est glorieux de se dépenser. Et ce Maître allège votre fardeau en vous élevant vers lui ; il guérit vos âmes de plaies qui vous faisaient souffrir, bien plus qu'une plaie à la main ne fait souffrir quand on travaille : plaies du péché, ulcères de l'envie, blessures empoisonnées de toutes les passions. Vous reprenez la joie saine du bon travail bien fait sous l'œil de Dieu, pour la famille qu'il vous a confiée, pour l'avenir qu'il se réserve, mais qu'il fera beau et supérieur à tous les « salaires » d'ici-bas.

Voyez aussi comment, dans cette atmosphère religieuse, vos âmes deviennent plus fraternelles tout en s'élevant, en se purifiant. Ici seulement, devant les autels, l'air est assez limpide pour que tous les préjugés qui divisent se dissipent, pour que les malentendus s'évanouissent. Le patron voit bien, devant Dieu, que ses ouvriers ne sont pas de pures machines dont il n'a qu'à tirer le « maximum », des outils qu'on achète et qu'on remplace une fois usés. Il voit clairement que ces hommes, unis à lui dans l'égalité d'une même foi et d'un même culte, sont des frères dignes de tendresse et de respect, des enfants de Dieu aussi aimés que lui-même par le Père commun ; des auxiliaires avec qui il

doit s'entendre, non seulement par nécessité sociale, mais par obligation de chrétienne amitié.

Les ouvriers, à leur tour, s'aperçoivent ici que leur patron n'est pas ce qu'on essaie de leur faire croire parfois : un exploitateur qui s'enrichit à leurs dépens sans rien faire. Ils sentent que cet homme, prosterné comme eux pour prier, a quelque chose lui-même à implorer de plus haut que lui ; qu'il a des préoccupations et des inquiétudes plus angoissantes que celles des pauvres ; qu'il a la charge de tous ceux qu'il emploie et le souci de les pourvoir du travail qui les nourrira ; qu'il n'est, au fond, qu'un ouvrier obligé, pour vivre lui-même, de trouver d'abord du travail pour des centaines d'autres ; métier hasardeux, où les trois-quarts succombent, où l'on se fait mal à la tête plus que les autres ne se font mal aux mains, et où l'espoir même de la fortune ne maintiendrait presque personne, si la conscience de ce qu'on doit à de plus faibles que soi ne soutenait le cœur. Priez pour que vos patrons restent toujours chrétiens, car, vous le voyez, leur rôle vis-à-vis de vous dépend de ce que sera leur âme !

Un jour, Dieu vous éblouira par la vue de vos propres œuvres, auxquelles il aura voulu collaborer en personne ; et il vous confondra par l'immensité du salaire : non plus de l'argent, ni des biens périssables. « Moi-même, dit-il, je serai votre récompense ! » Quelle paie au bout de la semaine de notre vie ! — Courage, chrétiens, notre semaine est déjà avancée ; l'éternel dimanche approche, Dieu est là, tout près, qui nous attend paternellement ; Il tend ses mains à vos mains d'ouvriers : encore un effort par amour pour Lui, par amour pour ceux qu'Il vous a donnés à aimer, et ce sera pour tous la réunion, la fête infinie dans sa maison, dans votre maison de l'éternité.

(Extrait d'un sermon prononcé en 1913 par le R. P. Jubaru, devant un auditoire d'ouvriers français.)

## FAITS ET ŒUVRES

### UNE VILLE QUI GASPILLE \$1,000,000.00 CHAQUE JOUR

La ville de New-York dépense pour les liqueurs enivrantes \$365,000,000 par année, c'est-à-dire \$1,000,000 par jour.

Cette somme égale, à peu de chose près, la production annuelle de l'or et elle suffirait à payer à tous les professeurs des écoles publiques des États-Unis un salaire double de celui qu'ils reçoivent actuellement.

Mais, qu'y faire ? Il paraît que les autorités de New-York, comme celles de Lévis, estiment que « ça fait aller le commerce ! »

PR

CAPIT

Actif  
te

Progres

ANNÉES

1909

1910

1911

1912

1913

1914

Cont

aurez u

Les Pr

les rent

Bureau

Bureau

Agent à

**LES  
PRÉVOYANTS DU CANADA  
ASSURANCE FONDS DE PENSION**

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30 sep-  
tembre 1914 - - - - - \$543,044.53

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 [septembre] 1914.

| ANNÉES          | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|-----------------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| 1909            | 45       | 1,880                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
| 1910            | 149      | 8,540                   | 19,269   | 72,217.94    |
| 1911            | 224      | 14,228                  | 30,910   | 170,670.80   |
| 1912            | 294      | 19,326                  | 39,211   | 284,355.82   |
| 1913            | 349      | 24,492                  | 47,957   | 423,745.31   |
| 1914 (30 sept.) | 387      | 27,654                  | 53,517   | 543,044.53   |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous  
aurez une idée des sommes énormes dont disposeront  
**Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer  
les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Bureau Chef : Édifice "DOMINION", 126, St-Pierre, Québec,

Bureau à Montréal : Chambre 23, EDIFICE "LA PATRIE";  
X. Lesage, Gérant.

Agent à Québec : M. Stanislas Côté, 134, Lockwell.

INSTALLATION  
d'éclairage à l'électricité

ACCESSOIRES  
et appareils électriques  
de tous genres

Prix les plus bas

**Goulet & Bélanger**

Ingénieurs-Électriciens

82 rue de la Couronne

QUÉBEC

MAR

DU CI

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les  
grands avantages des VERRES TORIQUES  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
personne n'achèterait plus que des VERRES  
TORIQUES. Le foyer de ces verres est  
presque illimité tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne ENTIÈRE SATISFACTION.

**P. C. Lacasse**  
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE  
40, RUE DE LA FABRIQUE

FONDÉE AU CANADA EN 1885.

# F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickelateurs sur articles métalliques  
51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

## BILLETS FOUR TOUTES LES LIGNES DE

BATEAUX A VAPEUR

AGENCE DE

THOS. COOK & SON

F. S. STOCKING, 32, St-Louis

QUÉBEC.

# EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUTS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - - QUÉBEC

# J. E. LIVERNOIS LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes Brevetés, Parfums, Etc.

RUE SAINT-JEAN, - - - - - QUÉBEC, CAN.

Bureau : 82, rue St-Pierre. Téléphone 263. Résidence : 15, rue Ste-Julie.

**CHARLES GAGNON,** AGENT ET COURTIER D'ASSURANCES.

FEU — VIE — ACCIDENTS — MARINE, Etc.

EDITION

Les  
aux décr  
octobre

Nou  
No. 52, c  
noir, coin  
format e

Aus  
maroquin  
Fait  
Les premi

47, r

LA G  
LIBR

177, l

Éditeurs de  
Graduel e  
sépultures.  
vèque de Qu

Agon

Articles rel

Spécialité  
soinire, etc.,

EDITION NOUVELLE ET DEFINITIVE DU **BREVIAIRE ROMAIN**

Les éditions nouvelles de 1914 sont entièrement conformes aux décrets les plus récents de S. S. et notamment à celui du 28 octobre 1913.

Nous avons reçu un envoi considérable du bréviaire Mame, No. 52, en 4 volumes, chagrin 1er choix, reliure très souple en noir, coins ronds, tranche dorée, format moyen 4 x 6 pcs (le seul format en vente actuellement) prix \$10.

Aussi quelques exemplaires, reliure de luxe, en phoque et en maroquin aux prix de \$12, \$15 et \$18.

Faites nous parvenir votre commande dès maintenant car les premiers exemplaires vont s'enlever rapidement.

LIBRAIRIE DU CLERGÉ

**J.-P. GARNEAU**

LIBRAIRE-EDITEUR ET MARCHAND  
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE ———— O

**47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.**

**LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS**

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS

GROS ET DÉTAIL

**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.**

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc

Catalogue illustré adressé sur demande

E  
ues  
)  
handeliere  
lure artis  
en argent.  
nis inalté-  
  
GNONS  
métropole.  
EC  
FÉE  
c.  
CAN.  
-Julie.  
R  
i.  
Etc.



## La Compagnie Gauthier & Frère

INCORPORÉE

### PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités : Peinture, fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

## La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée

Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

O.

Pose d'A  
mode:

Fo

P

36,

MONTR

R

SPÉC

E.

A. A. P.

7

14

MAISON FONDÉE EN 1862

## O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

**VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.**

Fournaies à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.

QUÉBEC

---

## PICARD & DUQUET

ENR.

**HORLOGERS ET BIJOUTIERS**

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E. M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J. A. T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

## TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - QUEBEC.

re  
RS  
l'ouvr.  
rtiate  
sition  
église  
i. PP  
ébec,  
s du  
dre-  
to.  
te.  
rée  
BEC

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
**Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.**

**SUCCURSALES A QUEBEC :**  
**ST-ROCH**, coin des rues St-Joseph et du Pont.  
**ST-SAUVEUR**, No 801 rue St-Valier.  
**ST-JEAN-BAPTISTE**, No 479 rue St-Jean.  
**BASSE-VILLE**, No 53, rue St-Pierre.  
**LIMOILOU**, Boulevard St-Charles.

**SUCCURSALES A LEVIS :**  
**RUE COMMERCIALE**, No 103, (au bas de la côte).  
**RUE EDEN**, No 20, (sur la côte).

**SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS**, de 7 à 8.30 hres,  
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-**  
**BAPTISTE, LIMOILOU et LEVIS RUE EDEN.**

## **BANQUES À DOMICILE**

Ne pas oublier que la **CAISSE D'ÉCONOMIE** offre aux familles de petites **BANQUES** en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## **COFFRETS DE SURETÉ**

**COFFRETS DE SURETÉ** à louer au **BUREAU PRINCIPAL** et à la **SUCCURSALE DE ST-ROCH**, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

**LA CAISSE D'ÉCONOMIE**, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles